

Page: 1/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision: 05/2021

**MTG082** 

### Méthylamine

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Méthylamine **Description chimique** Méthylamine N° CAS 74-89-5 N° CE 200-820-0 N° Index 612-001-00-9

N° d'enregistrement 01-2119475496-25 Formule chimique CH<sub>5</sub>N ou CH<sub>3</sub>NH<sub>2</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Industriel et professionnel

> Gaz de test ou d'étalonnage Réaction chimique/synthèse Utilisation en laboratoire

Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation

Utilisations déconseillées Utilisation grand public non recommandée

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**MULTIGAS** 

Société Route de l'Industrie 102

CH-1564 Domdidier

Téléphone +41 (0) 26 676 94 94

Adresse e-mail info@multigas.ch

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

(Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51 145

+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Dangers physiques** Gaz inflammables, Catégorie 1 H220

> Gaz sous pression : Gaz liquéfié H280



Page : 2/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 05/2021

### Méthylamine

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

**MTG082** 

Dangers pour la santé

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

H318

Toxicité aiguë (inhalation: gaz) Catégorie 4

H332

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

P302+P352

Pictogrammes de danger	GHS02 GHS04 GHS05 GHS07	
Mention d'avertissement	Danger	
Mentions de danger		
H220	Gaz extrêmement inflammable	
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H318	Provoque des lésions oculaires graves	
H332	Nocif par inhalation	
H335	Peut irriter les voies respiratoires	
Conseils de prudence		
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer	
P260	Ne pas respirer les gaz, vapeurs	
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage	

P304+P340+P315 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter

immédiatement un médecin

au savon

P305+P351+P338+P315 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et

Consulter immédiatement un médecin

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin



Page : 3/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 05/2021

### Méthylamine

**MTG082** 

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée

sans danger

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

### 2.3. Autres dangers

Lacrymogène

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
Méthylamine	(N° CAS) 74-89-5 (N° CE) 200-820-0 (N° index) 612-001-00-9 (N° d'enregistrement) 01-2119475496-25	> 99%	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Liq.), H280 Acute Tox. 4 (Inhalation: gas), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

#### 3.2. Mélanges

Non déterminé

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au

médecin traitant

**En cas d'inhalation** En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un

médecin

En cas de contact avec la peau Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin

En cas de contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter

un médecin

En cas d'ingestion Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer de graves brûlures chimiques de la cornée. Des soins appropriés doivent être immédiatement disponibles



Page : 4/12

Edition révisée n°: 10.1 Date de révision: 05/2021

**MTG082** 

### Méthylamine

Peut causer une irritation de la peau

Peut causer une irritation des voies respiratoires, des éternuements, des toux, une sensation de brûlure de la gorge avec une sensation de contraction du larynx et des difficultés respiratoires

Se reporter à la section 11

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Mousse

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition

dangereux peuvent se former

L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients

Produits de combustion

dangereux

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: oxydes de carbone, oxydes nitriques

 $(NO_x)$ 

#### 5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz

Assurer une ventilation adéquate

Evacuer le personnel vers un endroit sûr

Equipements de protection individuels, voir section 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite

Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de

fines gouttelettes



Page : 5/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 05/2021

### Méthylamine

**MTG082** 

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler la zone

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre)

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques

Pour les précautions, voir la section 2.2

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré

Contenu sous pression

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s

Aucun

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
Méthylamine 74-89-5	74.00.5	VME	10 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			12 mg/m <sup>3</sup>	
	74-09-5	VLE	10 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			12 mg/m <sup>3</sup>	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble



Page : 6/12

Edition révisée n° : 10.1 Date de révision : 05/2021

MTG082

### Méthylamine

Des détecteurs d'oxygène doivent être utilisés lorsque des gaz asphyxiants peuvent être relâchés

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des

opérations de transvasement ou de déconnexion des lignes de transfert.

Norme EN 166

Protection de la peau Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz.

Norme EN 388-Gants de protection contre les risques mécaniques

Porter des gants isolant du froid lors d'opérations de transvasement ou de déconnexion de lignes de transfert. Norme EN 511 - Gants isolants contre

le froid

Port de gants résistants aux produits chimiques

Norme EN 374-Gants de protection contre les produits chimiques

Pour contact total

Matière: Caoutchouc fluoré
Temps de pénétration: 480 min
Épaisseur du gant: 0,7 mm

Pour contact par éclaboussure

Matière: Caoutchouc fluoré
Temps de pénétration: > 30 min
Épaisseur du gant: 0,7 mm

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits

chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

Protection respiratoire Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires

est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente EN 14387. Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et

approuvé selon les normes NIOSH (US) ou CEN (EU)

#### 8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante

Eviter tout déversement ou fuite supplémentaire si cela est possible en toute sécurité

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### **Aspect**

 État physique à 20°C / 101.3kPa

Gaz

Couleur

Incolore

Odeur

Ammoniacale

Seuil olfactif

 $0.025 - 12 \text{ mg/m}^3$ 



Page: 7/12

Edition révisée n° : 10.1 Date de révision : 05/2021

MTG082

### Méthylamine

-0.57

**pH** Donnée non disponible

Point de fusion / Point de congélation -93.46°C

Point d'ébullition -6.3°C

Point d'éclair< -30°C (Coupelle fermée)</th>Vitesse d'évaporationDonnée non disponibleInflammabilité (solide, gaz)Donnée non disponible

Limites d'explosivité 4.9 – 20.7%

Pression de vapeur [20°C] 3 bar
Pression de vapeur [50°C] 7.9 bar

**Densité de vapeur** Donnée non disponible

Densité relative, liquide (eau=1) 0.69 Densité relative, gaz (air=1) 1.1

Hydrosolubilité 1'080 g/l

Coefficient de partage:

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation 450°C

Température de décompositionDonnée non disponibleViscositéDonnée non disponiblePropriétés explosivesDonnée non disponiblePropriétés comburantesDonnée non disponible

### 9.2. Autres informations

Masse molaire31 g/molTempérature critique [°C]157°CDensité de vapeur relative1.1

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections

ci-dessous

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut former un mélange explosif avec l'air Peut réagir violemment avec les oxydants



Page: 8/12

Edition révisée n°: 10.1 Date de révision: 05/2021

**MTG082** 

### Méthylamine

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants, acides, chlorures d'acides, anhydrides d'acides, chloroformates,

halogénures de phosphore

Réagit avec l'eau pour former des alcalis corrosifs.

Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par inhalation

Corrosion cutanée / irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Provoque des lésions oculaires graves

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité des cellules

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains

organes cibles — exposition

unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

Danger par inhalation

répétée

Donnée non disponible

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

**Evaluation** Les critères de classification ne sont pas réunis

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substance rapidement biodégradable. Persistance improbable



Page : 9/12

Edition révisée n° : 10.1

Date de révision : 05/2021

MTG082

### Méthylamine

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation du caractère PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### 12.6. Autres effets néfastes

Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de

postcombustion et d'épuration

Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient

d'origine

**Emballages contaminés** Eliminer comme produit non utilisé

Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires

**Code OMoD** 16 05 04

Gaz en récipients sous pression (y compris halons) contenant des

substances dangereuses

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
1061	1061	1061



Page : 10/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision : 05/2021

| MTG082

### Méthylamine

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
Méthylamine anhydre	Methylamine, anhydrous	Methylamine, anhydrous

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquetage

2

ADR/RID

IMDG

IATA

2.1: Gaz inflammables

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID IMDG

Non déterminé

IATA

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID Non
IMDG Non
ICAO-TI / IATA-DGR Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation du risque chimique (CSA) a été faite pour ce produit

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**



Page : 11/12

Edition révisée n° : 10.1

Date de révision : 05/2021

MTG082

### Méthylamine

Indications de changement Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission

(EU) 2015/830

Abréviations et acronymes ADR: Accord européen relatif au transport international des

marchandises dangereuses par route

CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract

Service (USA)

CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no

1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et

l'emballage.

CSA: Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité

chimique

EIGA: European Industrial Gases Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical

Substances - Inventaire européen des substances

chimiques commercialisées

EPI : Equipements de protection individuelle EN : European Norm -Norme Européenne

ETA: Estimation de la Toxicité Aiguë

IATA: International Air Transport Association - Association

internationale du transport aérien

IMDG Code : International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour

le transport maritime international des marchandises

dangereuses

LC50 : Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la

population testée

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of

Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables

à ces substances.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire

des marchandises dangereuses

RMM: Risk Management Measures - Mesures de gestion des

risques

STOT-SE: Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité

spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

UN: United Nations - Nations Unies

vPvB: very Persistent and very Bioaccumalable - très persistant et

très bioaccumulable.

### Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3 Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H315 Provoque une irritation cutanée



Page : 12/12

Edition révisée n°: 10.1

Date de révision: 05/2021

# Méthylamine

MTG082

	H318	Provoque des lésions oculaires graves
	H332	Nocif par inhalation
	H335	Peut irriter les voies respiratoires
Conseils de prudence	e	
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
	P260	Ne pas respirer les gaz, vapeurs
	P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon
P304+P340	)+P315	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin
P305+P351	+P338+P315	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin
	P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
	P377	Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger
	P381	En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition
	P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des

renseignements disponibles les plus sûrs

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées

comme un guide